

# Compte Rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 08 septembre 2015

## Salle Quarante à Doische

### Présences

16 membres présents et 12 membres excusés.

*Voir liste de présences en annexe.*

#### Acronymes régulièrement utilisés :

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

DR = Développement Rural

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

GT = Groupe de Travail

Monsieur Blondia, Président du CPAS et membre de la CLDR, excuse Mr Le Bourgmestre et Mme MAGIS. Il accueille les membres et les remercie d'avoir répondu présents à cette invitation. Il cède ensuite la parole à Elise LEPAGE, Agent de Développement à la Fondation Rurale de Wallonie, qui décline **l'ordre du jour de la réunion.**

### 1/ Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

**Les membres de la CLDR approuvent, sans réserve, le compte-rendu de la réunion du 23 avril 2015.**

### 2/ Présentation des résultats de la participation de la population aux soirées de Groupes de Travail (GT)

Céline LEMAIRE prend la parole et présente les résultats en termes quantitatifs (chiffres de la participation) et qualitatifs (évaluation) des 7 soirées de Groupes de Travail :

- 139 participations : entre 13 et 30 participants par réunion ;
- 55 participants différents ; dont 32 membres de la CLDR (sur les 40) ;
- 97% d'appréciation positive à l'évaluation.

Pour rappel, les Groupes de Travail (GT) :

- sont organisés par thématiques (et non plus village comme c'était le cas des soirées d'information et de consultation) ;

- ces thématiques ont été définies suite à la confrontation des résultats du diagnostic dressé par l'auteur de programme (objectif) et des réunions de consultation citoyennes (subjectif) ;
- sont animés par l'organisme d'accompagnement (la Fondation Rurale de Wallonie) ;
- sont ouverts à l'ensemble de la population, une large publicité a d'ailleurs été faite pour annoncer ces réunions ;
- ont pour objectifs de dégager des axes et des objectifs de développement pour l'entité ainsi que nombre de projets et actions concrets pour y parvenir.

Après les Groupes de Travail, la CLDR travaillera pour :

- 1) Etablir la liste des projets et actions (catalogue fermé pour l'obtention de subsides) ;  
Les intitulés de projets doivent être le plus concrets possible, être réalistes au niveau budgétaire, légal et réglementaire, concerner des projets pour lesquels la commune a une réelle prise et s'assurer qu'un public cible ou qu'une demande existe déjà ou existera à court terme ;
- 2) Prioriser les projets (court-moyen-long termes) ;
- 3) Relire et approuver les fiches-projets (une fiche-projet détaillée pour chacun des projets, rédigée par le bureau d'étude Survey & Aménagement).

### 3/ Travail sur les résultats des 3 derniers GT

**Pour établir la liste des projets et actions (catalogue fermé pour l'obtention de subsides), les membres sont invités à travailler :**

- en sous-groupes de 6 personnes environ,
- sur chaque table, un document A3 par Groupes de Travail (soit 4 documents), comportant toutes les idées exprimées par les habitants (réunions d'information et de consultation, personnes-ressources et Groupes de Travail). La FRW propose aux membres des regroupements de projets et des propositions d'intitulés de projets ;
- les 4 documents tournent de table en table toutes les 15/20 minutes. **Le travail en sous-groupe a duré 1h30.**

**Il est demandé aux sous-groupes de :**

- valider les regroupements et les intitulés de projets,
- compléter les documents (des questions ont été mis en évidence par la FRW pour certains projets : comment, lesquels, localisation...).

Résultats du travail en annexe.

### 4/ Les suites de l'Opération de Développement Rural (ODR)

#### La stratégie de développement (Partie 3 du PCDR)

La stratégie de développement fait partie de la partie 3 du PCDR. Elle est rédigée par l'auteur de programme suite à l'analyse croisée (consultation citoyenne et diagnostic objectif). **Elle sera présentée et approuvée par**



le Collège et la CLDR. Il s'agira de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CLDR, une réunion primordiale, qui sera organisée en octobre probablement.

Elle comprend :

- Des enjeux, résumés en une phrase des différentes thématiques (traitées lors des GT) ;
- Des défis, challenges, combats que la Commune souhaite livrer, des idéaux à atteindre ;
- Des objectifs opérationnels, cibles à atteindre. Les objectifs permettront d'atteindre les défis que la Commune se sera fixée ;
- Des projets, actions ou réalisations concrètes, matérielles ou immatérielles, permettant d'atteindre un ou plusieurs objectif(s).

La stratégie de développement doit être cohérente par rapport au diagnostic objectif posé par l'auteur de PCDR, cohérente par rapport aux souhaits de la population. Elle doit répondre aux grands enjeux de la Commune (pour son territoire, ses habitants, son développement économique, social et culture, ...). Qu'il y ait bien une adéquation entre les défis, les objectifs et les projets.

### La priorisation des projets

**La CLDR priorisera les projets du PCDR (court-moyen-long terme), probablement lors de la réunion de novembre. Ce choix est primordial.**

Ensuite, l'auteur pourra travailler à la rédaction des fiches-projets du PCDR, une étape longue et importante.

## 5/ Divers

Les membres sont invités à se tenir au courant, en consultant le site [www.doische.be/pcdr](http://www.doische.be/pcdr) ou via la page Facebook.

**La FRW rappelle l'importance de la présence des membres de la CLDR aux deux prochaines réunions : pour l'approbation de la stratégie de développement et pour la priorisation des projets du PCDR.**

Le Président de CPAS, Monsieur Blondia, conclut la réunion et invite les membres à partager le verre de la convivialité.

Elise LEPAGE et Céline LEMAIRE,  
Fondation Rurale de Wallonie



## Commission Locale de Développement Rural Présences à la réunion du 08 septembre 2015



Nom et Prénom	Présent ou excusé
ADAM Raphael, Echevin	Excusé
ALAERTS Josiane	/
BELOT Philippe, Conseiller communal	/
BERTRAND Jean-Marie	Présent
BLONDIA Michel, Président de CPAS	Présent
CAMBIER Michelle	/
CELLIERE Michel	/
CLEMENT Kathy	Excusée
COLLINET Déborah	Excusée
COULONVAUX Stéphane	Présent
DANNEVOYE Christian	/
DEJARDIN Philippe	/
DEMOL Luc	/
DEROUBAIX Caroline, Echevine	Excusée
DESCAMPS Jean-Michel	Présent
GUILMIN Christian	/
GUISLAIN Christian, Conseiller communal	/
HAMOIR Bénédicte	/
HAYOT Jean-Jacques	Présent
HENRY Noémie	Présente
HERNOUX Christian, Echevin	Excusé
HERNOUX Joël	/
JACQUEMART Bruno	/
JACQUIEZ Pascal, Bourgmestre	Excusé

JORDENS Luc	Présent
KEYMEULEN Philippe	Présent
LARBOUILLAT Wivine	Présente
LAURENT Antoine	/
MABILLE Jérôme	Présent
MAMBOUR Marcel	Excusé
MARBAIX Alex	Présent
MARCHAND Marie-Pierre	Présente
MINET Denis	/
OFFROIS Jean-François, Conseiller communal	/
PAULY Michel, Conseiller communal	Présent
PAULY Xavier	Excusé
RADELET Marcel	/
STEVENS Jacques	Excusé
SUPINSKI Charles	/
VAN HUMBEECK Claude	Présent
Sabine MAGIS, Administration communale	Excusée
Elise LEPAGE, Fondation Rurale de Wallonie	Présente
Céline LEMAIRE, Fondation Rurale de Wallonie	Présente
Nicolas PERLOT, Survey & Aménagement	Excusé
Edgard GABRIEL, DG03 Service extérieur de Ciney	Excusé

## CADRE DE VIE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE

Idées issues de la consultation	Intitulés des fiches-projets
<p>Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et à leur qualité de vie, faire comprendre et accepter aux (nouveaux) habitants qu'il y a des inconvénients et des avantages à la vie rurale et agricole =&gt; <u>Cela se fait déjà, mais il faut poursuivre et accentuer cette sensibilisation.</u></p> <p>Organiser des activités pour faire découvrir et sensibiliser les enfants et les adultes au respect de l'environnement et des ressources naturelles (notamment dans les écoles, via les classes vertes Oxyjeunes, des balades...);</p> <p>Faire découvrir les sites naturels en organisant des visites de terrain avec les écoles;</p> <p>Expliquer aux citoyens la gestion différenciée des espaces verts par la Commune suite à l'interdiction de pulvérisation par les pouvoirs publics</p> <p>Information de la population sur les périmètres et règles applicables dans les sites protégés (Natura 2000 etc);</p> <p>Cours de civisme, sensibilisation des habitants dans le feuillet communal...</p> <p><b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Pas de conseiller en environnement ni en énergie</b></p> <p><b>Survey &amp; Aménagement : Vers une meilleure valorisation des paysages, périmètres ADESA, périmètres d'intérêts paysager, points de vue remarquables...</b></p>	<p><b>SENSIBILISATION DES HABITANTS AU CADRE DE VIE ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</b></p>
<p>Réduire l'utilisation de produits phytos dans la Commune, notamment dans les cimetières =&gt; Création de cimetières et prés fleuris. Défendre une agriculture moins industrialisée, plus respectueuse de la nature. Réduction des produits phytos agricoles. =&gt; Organiser des séances d'information pour les agriculteurs. Sensibiliser les habitants à l'utilisation des produits phytos en les informant sur les produits alternatifs, via le bulletin communal par exemple. <i>Les agriculteurs pourraient être des partenaires afin d'expliquer aux citoyens la pulvérisation.</i></p> <p>Information de la population sur les périmètres et règles applicables dans les sites protégés (Natura 2000 etc).</p> <p>Avoir une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement afin de maintenir l'attrait touristique de la Commune (en gestion différenciée). Informer les habitants sur ce que fait la Commune en matière de Gestion différenciée des espaces verts suite à l'interdiction de pulvérisation par les pouvoirs publics.</p> <p><b>Une action à la fois ; exemple : mettre l'accent sur un axe à chaque saison.</b></p> <p><b>Mais surtout informer la population sur les actions entreprises par la Commune pour la protection de l'environnement.</b></p> <p><del>Epurer les eaux usées de Matagne-la-Grande, Niverlée et Vodelée; Installer une station d'épuration à Vodelée;</del> =&gt;Epurer les eaux usées sur la Commune via le suivi du plan d'épuration.</p> <p>Rentrer des projets dans le cadre des différents appels à projet. Introduire des projets Biodibap afin de subsidier des projets dans la Commune.</p> <p>Gestion des ressources naturelles communales par des entreprises locales (services, entretien...). <b>[ Quel est l'objectif ? ]</b></p> <p>Préserver et entretenir le cadre de vie, la ruralité, l'agriculture, l'environnement, les zones vertes...</p> <p><b>Opportunité de l'AFOM : La nature est un potentiel à exploiter sur la Commune, pour faire venir les touristes et dynamiser l'économie locale.</b></p>	<p><b>ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b></p> <p><b>CREATION DE PELOUSES FLEURIES =&gt; l'un des axes du projet</b></p> <p><b>« ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »</b></p>
<p>Entretien des fossés et ruisseaux; Veiller à l'entretien des berges le long de l'Hermeton; =&gt; Ils sont déjà entretenus régulièrement.</p> <p>Lutter contre les plantes invasives (notamment le long de l'Hermeton) =&gt; Réintégrer le Contrat Rivière Haute Meuse (avec des objectifs de résultats).</p> <p>[ Le Contrat de Rivière consiste à mettre autour d'une même table tous les acteurs de la vallée, en vue de définir consensuellement un programme d'actions de restauration des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. ]</p> <p><b>Faiblesse de l'AFOM / La commune n'est plus dans le contrat rivière</b></p> <p><b>Opportunité de l'AFOM / Survey&amp;Aménagement : Faire partie du contrat de rivière Haute-Meuse.</b></p>	<p><b>ADHESION AU CONTRAT RIVIERE HAUTE MEUSE=&gt; l'un des axes du projet</b></p> <p><b>« ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »</b></p>

**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

**En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.**

<p>Faire de Doische une « Commune Maya » afin de bénéficier de subsides pour la mise en place de projets (ruches...) [ Actions de protection et de sensibilisation aux abeilles ] <b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Doische n'est pas une Commune Maya.</b></p>	<p><b>ADHESION AU PLAN MAYA =&gt; l'un des axes du projet « ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »</b></p>
<p><b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Pas d'opération combles et clochers</b> [ Subsides aux communes pour la réalisation d'aménagements favorisant l'occupation des combles et clochers de bâtiments publics par les chauves-sousis, chouettes effraies, choucas et martinets noirs. Permet de maintenir, restaurer ou créer un vaste réseau de gîtes favorables à la reproduction. ]</p>	<p><b>MISE EN PLACE DE L'OPERATION COMBLES ET CLOCHERS=&gt; l'un des axes du projet « ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »</b></p>
<p><b>Opportunité de l'AFOM / Survey&amp;Aménagement : La diversité paysagère justifie la création d'une étude de biodiversité qui permettrait de sensibiliser la population aux richesses écologiques de la Commune.</b> <b>Faiblesse de l'AFOM / Survey&amp;Aménagement : Absence de plan communal de développement de la nature</b> [ Programme d'action qui sert à maintenir , développer et restaurer la biodiversité au niveau communal en impliquant tous les acteurs locaux (associations, citoyens, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs, commune...). Chaque commune élabore et développe son propre plan selon les caractéristiques des milieux et des acteurs présents sur son territoire. ]</p>	<p>MISE EN PLACE D'UN PCDN AVEC CARTOGRAPHIE DU RESEAU ECOLOGIQUE <b>OU « uniquement » [ RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE BIODIVERSITÉ ? ]</b></p>
<p><del>Extension du Parc naturel de Viroin-Hermeton sur la commune de Doische =&gt; Ce projet ne fait pas l'unanimité : pas de plus-value touristique majeure par rapport au coût ; =&gt; <b>Ce projet recueille des avis positifs et des avis négatifs.</b></del> <b>Opportunité de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Extension du Parc naturel de Viroin-Hermeton sur la Commune de Doische.</b></p>	<p><b>REJOINDRE LE PARC NATUREL DE VIROIN-HERMETON=&gt; l'un des axes du projet « ACTIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »</b></p>
<p><b>Menace de l'AFOM : Les barrages à castor provoquent des inondations (mais pas encore en milieu urbanisé).</b></p>	<p><b>[Projet ?] Pas de barrages observés</b></p>
<p>Améliorer l'entretien des espaces communaux (tontes...) et la propreté des villages =&gt; Engager des cantonniers de village pour nettoyer les rues régulièrement, les accotements, mettre à jour les valves... ; Faire appel au volontariat pour l'entretien des petits espaces publics ; Sanctionner le manque d'entretien et de propreté des espaces privés ; Informer les habitants sur l'entretien des usoirs. Embellir les villages pour rendre la Commune plus attrayante et plus attractive (bacs à fleurs, mise en valeur des arbres remarquables... etc), rendre les villages plus accueillants ; Pousser les habitants, les entreprises et les associations à entretenir et à embellir les villages (initiatives privées et publiques), à entretenir les espaces privés (haies, propreté...), à fleurir leurs habitations... =&gt; Se servir des services existants et des atouts (exemple : l'école d'horticulture pourrait fleurir les villages et améliorer les parterres de fleurs) ; Création de cimetières et prés fleuris ; Organiser un concours de façades fleuries, distribuer des fleurs... Embellir le cimetière de Doische (aménager des espaces verts, planter des sapins, veiller à la propreté, adapter les alentours pour le stationnement des véhicules et pour l'accès aux piétons,...) ; <del>Aménager des espaces verts dans le village de Vodelée ; Rendre le centre du village de Gochenée plus vert (arbres, haies...) en vue d'améliorer le cadre de vie et d'être plus proche de la nature ; =&gt; Aménager des espaces verts dans tous les villages</del> <b>Faiblesse de l'AFOM : Certains bâtiments (privés) dans le village de Vodelée sont en ruine (chance) .Faire démonter ou restaurer les bâtiments (privés) qui sont en ruine à Vodelée afin d'embellir le village =&gt; Ce projet ne fait pas l'unanimité : bâtiments privés donc pas de pouvoir communal (sauf s'ils menacent la sécurité).</b> Création d'une serre [ <b>Pour qui ? Pour quoi ? Quel est l'objectif ?</b> ] Avoir une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement afin de maintenir l'attrait touristique de la Commune (en gestion différenciée).</p>	<p><b>EMBELLISSEMENT DES VILLAGES</b></p>
<p>Veiller à la propreté de la voirie et pallier aux manquements (notamment de certains agriculteurs) ; Installer des nasses à canettes le long des routes (notamment dans la rue du Bois des Moines à Gimnée) ; Augmenter le nombre de poubelles publiques ;=&gt; <u>Ces projets ne font pas l'unanimité</u> Sanctionner les incivilités (déchets sauvages) ; =&gt; Augmenter la présence de l'agent constatateur ; <del>Acquérir une caméra infrarouge mobile afin de lutter contre les déchets sauvages</del> ; Augmenter les amendes et mettre en place des heures de Travail d'Intérêt général (peine alternative à l'amende financière) ; Mise en place du système « Wallo'net » = Engagement de personnel pour l'entretien de l'environnement et du cadre de vie via le programme « Wallo'net » (aide financière de la Région wallonne).</p>	<p><b>AMELIORATION DE LA PROPLETE ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITES</b></p>



**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

**En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.**

<p><del>Déplacer la cabine à haute tension qui se trouve dans le centre du village de Gochenée afin de réduire les risques sur la santé et améliorer la beauté du village. Aménager à cet endroit un espace public avec une fontaine =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité.</u></del></p>	<p><del><b>DÉPLACER LA CABINE À HAUTE TENSION QUI SE TROUVE DANS LE CENTRE DU VILLAGE DE GOCHENÉE</b></del></p>
<p><del>Cacher, changer d'endroit ou enfouir les bulles à verres dans le village de Soulme =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité.</u></del></p>	<p><del><b>CACHER, CHANGER D'ENDROIT OU ENFOUIR LES BULLES À VERRES DANS LE VILLAGE DE SOULME</b></del></p>
<p>Veiller/favoriser le respect du bâti rural traditionnel dans les rénovations. Fixer des règles urbanistiques pour que les nouvelles constructions s'adaptent au bâti existant ; =&gt; Création de RGBSR dans tous les villages ;  <b>= participe au projet « EMBELLISSEMENT DES VILLAGES »</b>  <i>Faiblesse de l'AFOM : Les nouvelles constructions à Matagne-la-Grande et Matagne-la-Petite ne s'intègrent pas au bâti traditionnel.</i>  <i>Menace de l'AFOM : La perte d'identité villageoise à Matagne-la-Grande en raison de l'urbanisation sauvage (il y a trop de nouvelles constructions dans le village).</i>  <i>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Habitat récent en bande parfois non intégré au bâti ancien.</i>  <i>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Peu d'outils de gestion de l'aménagement du terroire (pas de SAR, SRPE, CCATM, ZPU, Périmètre de remembrement urbain, périmètre de rénovation urbaine, périmètre de revitalisation urbaine, RCU, SSC).</i>          [ RGBSR = Règlement Général sur les batisse en milieu rural, dont les règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages : implantation des bâtiments, volume (gabarit, pente de toiture...), matériaux de façade et matériaux de toiture. ]</p>	<p><b>CRÉATION DE RGBSR, NOTAMMENT À MATAGNE-LA-GRANDE ET À MATAGNE-LA-PETITE</b>  <b>DANS TOUS LES VILLAGES</b></p>
<p>Favoriser la rénovation de logements existants plutôt que des nouvelles constructions ; Pour la valorisation du patrimoine bâti traditionnel ;          Promouvoir la rénovation des volumes bâti inoccupés / des logements inoccupés ;  <b>Favoriser la possibilité de réunir plusieurs maisons contigües.</b>  <i>Opportunité de l'AFOM : Présence de l' AIS Dinant-Philippeville. Mais qui a beaucoup de propositions sur la Commune mais qui ne parvient pas à les louer.</i>  <i>Opportunité de l'AFOM : Rénovations des maisons et transforation des maisons traditionnelles en plusieurs logements.</i>  <i>Faiblesse de Survey&amp;Aménagement : Logements anciens, énergivores, peu adaptés à la structure de la population, difficilement adaptables.</i></p>	<p><del>[Comment ? Projet ?]</del> <b>Aucune loi contraignante ne peut être mise en place.</b></p>
<p><del>Empêcher la conurbation des villages de l'Entité ; =&gt; <u>Ce n'est pas possible avec le donc il ne faut pas s'inquiéter</u></del>          Densifier les centres de village ; <b>Regroupement en cœur de village</b>          Faire bâtir les terrains communaux dans le village de Matagne-la-Grande ; =&gt; <u>Quels sont les objectifs de cette demande ?</u>  <b>Survey&amp;Aménagement : Sur les 303 hectares de terrains en zone d'habitat, plus de 50% sont encore libres d'occupation. Il y a donc d'importantes disponibilités foncières et des prix attractifs. Quid des outils pour gérer ces disponibilités ??</b></p>	<p>[ Projet ? ]</p>
<p>Créer une nouvelle route dans le centre du village de Vodelée plutôt que d'étendre le village le long des routes ;          =&gt; <u>Quid du Plan de Secteur ?</u></p>	<p><del>[Projet ?]</del> <b>Le plan de secteur existant sera respecté par l'urbanisme</b></p>
<p>Faire lotir des terrains communaux et les vendre à des habitants de Doische (conditions d'adjudications).  <i>Attirer de nouveaux habitants dans la Commune (pour les finances communales). Maintenir les jeunes dans la Commune par une politique du logement.</i></p>	<p><b>ADJUDICATION DE TERRAINS À BÂTIR À DES HABITANTS DE DOISCHE</b></p>
<p>Réhabiliter le site PRB à Matagne-la-Grande. <u>Que faire de ce site ?</u> Interroger le BEP sur son potentiel économique... =&gt; <u>Propriété privée donc ce n'est pas du ressort de la Commune</u>          Transformer la grande zone d'activité économique désaffectée en « site à réaménager » afin d'avoir des subsides ;  <b>Faiblesse de l'AFOM : Le site PRB de Matagne-la-Grande est un chancre en ruine.</b>  <b>Opportunité de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Transformer la grande zone d'activité économique désaffectée à l'abandon de Matagne-la-Grande (site PRB) en site à réaménager afin d'avoir des subsides.</b></p>	<p><b>RÉAFFECTATION ET AMÉNAGEMENT DU SITE PRB À MATAGNE-LA-GRANDE</b></p>



**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

**En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.**

<p>Alléger les factures énergétiques des habitants (encourager l'isolation des maisons...) =&gt; Information des habitants à propos du guichet énergie, des primes régionales... afin d'encourager l'isolation, les économies d'énergie... et ainsi alléger les factures énergétique des habitants ;  <b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Pas de conseiller en environnement ni en énergie / mais permanences du guichet de l'énergie tous les 3<sup>e</sup> jeudi du mois à l'administration. =&gt; Non, il y a déjà tellement de conseillers , aller directement à l'information.</b></p>	<p><b>[Projet ?] =&gt; l'un des axes du projet « AMÉLIORATION DE LA PUBLICITÉ DES SERVICES COMMUNAUX ET PARA-COMMUNAUX ET ACTIVITÉS »</b></p>
<p>Développer les énergies renouvelables ; Création d'une éolienne citoyenne dans la zone de Niverlée ; =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité</u>  <b>Localisation proposée : dans le cadre du Centre sportif ?</b>  <b>Menace de l'AFOM : Implantation d'éoliennes dans le paysage (impact paysager).</b></p>	<p><b>CRÉATION D'UNE ÉOLIENNE CITOYENNE</b></p>
<p>Création d'un réseau de chaleur bois-énergie (valorisation locale du bois). Pour chauffer les services dans le centre de Doische ou pour alimenter le zoning artisanal. <i>Développement dans la filière du bois. Développer des formations dans les métiers du bois (ressource communale importante).</i></p>	<p><b>CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR BOIS-ÉNERGIE</b></p>
<p>Préserver, entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine, notamment pour développer le tourisme (opportunité).  Mettre en valeur le petit patrimoine public (fontaines, bacs à eaux...) via des appels à projet patrimoine et Interreg, via « été solidaire »...  <del>Désigner des ouvriers communaux chargés de surveiller régulièrement l'entretien du petit patrimoine. =&gt; C'est une démarche citoyenne</del>  =&gt; Désigner des citoyens volontaires pour surveiller régulièrement l'entretien du petit patrimoine  Faire respecter le patrimoine =&gt; Poursuivre et donner des amendes pour le manque de respect du petit patrimoine ;  Mise en valeur du patrimoine classé =&gt; Beaucoup sont des propriétés privés (pas de prise communale) ;  <b>Menace de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Dégradation et détérioration des éléments du patrimoine.</b>  Renommer une rue de Gochenée en hommage à Alphonse Balat (<i>architecte des serres de Laeken qui est né dans le Quartier du Centre, près de l'Eglise</i>) ;</p>	<p><b>PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE</b></p>
<p>Réaménagement de l'ancienne Maison communale de Romerée, en logements probablement.  <i>Batiment communal. Anciennement ILA.</i></p>	<p><b>RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE DE ROMERÉE</b></p>
<p>Réaménagement de l'ancienne école de Matagne-la-Petite, en logements probablement.</p>	<p><b>RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE MATAGNE-LA-PETITE</b></p>
<p>Réparer les vitraux de l'Eglise de Vodelée (<i>qui est en mauvais état</i>) ; =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité</u> <i>Mener une réflexion sur la pertinence de désacraliser certaines Eglises car il y a trop d'Eglises par rapport au nombre d'habitants et de paroissiens ;</i></p>	<p><b>REPARATION DES VITRAUX DE L'EGLISE DE VODELEE</b>  <b>Gestion par la Fabrique d'Eglise</b></p>
<p>Entretien l'Eglise de Soulme (<i>qui manque d'entretien</i>) ; =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité</u> <i>Mener une réflexion sur la pertinence de désacraliser certaines Eglises car il y a trop d'Eglises par rapport au nombre d'habitants et de paroissiens ;</i></p>	<p><b>ENTRETIEN DE L'EGLISE DE SOULME</b>  <b>Gestion par la Fabrique d'Eglise</b></p>
<p>Réfléchir à laisser aujourd'hui, pour le futur, des éléments du « petit patrimoine d'aujourd'hui » ;</p>	<p><b>[Projet ?] =&gt; l'un des axes du projet « PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE »</b></p>
<p>Mener une réflexion sur la pertinence de désacraliser certaines Eglises car il y a trop d'Eglises par rapport au nombre d'habitants et de paroissiens ;  Création de « logements insolites » dans les Eglises désacralisées par exemple...  <b>Transformation en Maison de Village.</b>  <b>Transformation en « living lab » (lieu de mise en commun de services et outils innovants par les associations, entreprises, citoyens, acteurs publics...).</b></p>	<p><b>DÉSACRALISATION ET AMÉNAGEMENT DE CERTAINES EGLISES</b>  <b>[ Lesquelles ? ]</b></p>
<p><b>Création d'un « living lab » (lieu de mise en commun de services et outils innovants par les associations, entreprises, citoyens, acteurs publics...). Lieu proposé : dans une église désacralisée.</b></p>	<p><b>CRÉATION D'UN « LIVING LAB » (services et outils partagés)</b></p>
<p><b>Atout de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Site gallo-romain de Matagne-la-Grande (Bois des Noël). A documenter et à signaler</b></p>	<p><b>[Projet ?] =&gt; l'un des axes du projet « ACTIONS DE PROMOTION TOURISTIQUE DE L'ENTITÉ »</b></p>

## TOURISME

Idées issues de la consultation	Intitulés des fiches-projets
<p>Création d'un espace de rencontre et d'une zone de barbecue (couverte) dans un bois, le long du Ravel. <i>Comme au Parc de la Vignette ou encore à Felenne (Beauraing) où l'espace se réserve 1 an à l'avance.</i> =&gt; <b>Réalisé en juillet 2015 à Matagne-la-Grande le long du Ravel</b></p> <p>Localisations proposées : à l'ancienne gare de Matagne-la-Petite et au Carmel.</p> <p>Création d'une aire de bivouac (couverte) à Souleme (à l'ancien pompage des eaux, sur un terrain communal, entre Hastière et Givet, lieu idéal au bord de l'Hermetton et à 25 mètres du GR125 ; Le massif forestier de Chimay a créé des aires de bivouacs mais il n'y en a pas à Doische) ;</p>	<p><b>CRÉATION DE ZONES DE BARBECUE ET DE BIVOUAC</b></p>
<p>Création d'un centre de séminaire pour les entreprises <b>dans le domaine du Carmel</b> : organisation de Team building pour les entreprises (dans le style du domaine Masseur à Heer-Agimont). Via un partenariat public/privé (partenariat avec une entreprise événementiel). Potentiel de la région pour ce type de services : accessibilité de la commune, cadre de vie et calme / Développement du Carmel pour le tourisme d'affaire, avec des activités sportives... Valorisation du centre d'hébergement.</p>	<p><b>CRÉATION D'UN CENTRE DE SÉMINAIRE POUR LES ENTREPRISES AU CARMEL</b></p>
<p><b>Opportunité de l'AFOM : La région est fort prisée par les camps scouts.</b></p> <p><b>Faiblesse de l'AFOM : Manque de lieux d'accueil pour les mouvements de jeunesse (le village de Matagne-la-Grande est envahi durant l'été).</b></p> <p>Aménager des lieux d'accueil pour les mouvements de jeunesse en été =&gt; Construction d'une halle couverte pour l'organisation d'évènements, camps scouts, marché du terroir... <b>Localisation proposée : au Carmel</b></p>	<p><b>CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE</b></p>
<p>Créer une tour d'observation (point de vue) à la Tienne de Romerée (à l'endroit où avait lieu les relevés météo) et en faire une attraction touristique (comme la Tour du Millénaire à Gedinne sur la Croix-Scaille au sommet de la région des Ardennes qui attire de nombreux touristes)</p>	<p><b>CRÉATION D'UNE TOUR D'OBSERVATION À ROMERÉE</b></p>
<p><b>Aménager et mettre en valeur les sites naturels d'intérêt paysager.</b> [ Lesquels ? ]</p>	<p><b>AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DES SITES NATURELS D'INTÉRÊT PAYSAGER</b></p>
<p><b>Faiblesse de l'AFOM : Interdiction de baignade sur l'Hermeton (suite aux lobbys des pêcheurs).</b></p> <p>Création d'une zone de baignade (un site bien déterminé) le long de l'Hermeton (pas tout le long de l'Hermeton mais dans une zone définie, partenariat à trouver avec les sociétés de pêche).</p> <p>Localisation proposée : à Gochenée par exemple</p>	<p><b>CRÉATION D'UNE ZONE DE BAINNADE DANS L'HERMETON</b></p>
<p>Création d'une zone de pêche réservée aux touristes (la demande existe mais il faut trouver un partenariat avec les sociétés de pêche) ; sur l'Hermeton ou en étang (ex : étang du Grand Bu à Niverlée).</p>	<p><b>CRÉATION D'UNE ZONE DE PÊCHE POUR LES TOURISTES</b></p>
<p>Aménager les rives de l'Hermeton pour accueillir des kayaks en hiver ; =&gt; <u>Ce projet ne fait pas l'unanimité</u></p> <p>Mise en valeur de l'Hermeton.</p>	<p><del><b>AMÉNAGEMENT DES RIVES DE L'HERMETON POUR ACCUEILLIR DES KAYAKS EN HIVER</b></del></p>
<p>Créer des parcours VITA ; =&gt; <u>Concept obsolète</u> =&gt; Création de circuits accrobranches</p>	<p><del><b>CREATION DE PARCOURS VITA</b></del> <b>CRÉATION D'UN ACCROBRANCHES</b></p>
<p><b>Opportunité de l'AFOM / Survey &amp; Amenagement : L'entité dispose d'atouts très intéressants en terme d'infrastructures sportives car elles sont rares et originales (escalade, ULM, plongée...). Le « sport nature », une opportunité de développement territorial ? (pêche, marche, quad, équestre, golf, paint-ball, VTT, tyrolienne.. etc.)</b></p>	<p>[ Projet ? ]</p>

**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.

<p><b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Absence d'une attraction touristique « majeure » susceptible d'attirer les foules sur le territoire.</b> Créer une attraction touristique (telle que le Musée du Malgré Tout à Treignes) =&gt; Pour cela, il faut trouver un investisseur.</p>	<p>[ Projet ? ]</p>
<p>Créer des toilettes sèches pour les touristes, à Soulme et à Doische ; en veillant à leur entretien ;</p>	<p><b>CRÉATION DE TOILETTES SÈCHES POUR LES TOURISTES</b></p>
<p><b>Faiblesse de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Pas d'augmentation claire du nombre de nuitée depuis 2007 (des arrivées en hausses mais des nuitées relativement stables depuis 2007).</b> Susciter la création d'hébergements touristiques dans la Commune ; Développer des infrastructures touristiques (gîtes, commerces, cafés...) afin que les touristes logent et se restaurent. Le tourisme vert à lui seul (promenades...) n'amène aucune retombée financière ; Favoriser l'aménagement de gîtes à la ferme (encourager les agriculteurs à se diversifier dans les produits locaux, gîtes à la ferme... afin de répondre à une demande croissante pour les circuits courts, agro-tourisme...). Création de « logements insolites » : cavernes, yourtes, cabanes dans les branches, dans les Eglises désacralisées... ; <b>Faiblesse de l'AFOM : Manque de logements pour les pèlerins de Compostelle (il y a une demande).</b> Développer l'offre en logements pour les promeneurs du Chemin de Compostelle =&gt; Aménagement d'un lieu d'accueil pour les tentes le long du chemin de compostelle, rue des ruelles à Doische. =&gt; <b>Existe sur l'ancien cimetière / à vérifier.</b> <b>Promotion des gîtes d'étapes</b> =&gt; Amélioration du référencement lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Doische (hébergements, gîtes d'étapes...);</p>	<p>[ Comment ? ]</p> <p><b>CREATION DE LOGEMENTS INSOLITES COMMUNAUX</b></p> <p><b>AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE D'ACCUEIL LE LONG DU CHEMIN DE COMPOSTELLE (tentes)=&gt; <u>Existe sur l'ancien cimetière / à vérifier.</u></b></p>
<p><b>Faiblesse de l'AFOM : Manque d'infrastructures touristiques (logements, horeca, commerces... les cafés ferment, les deux restaurants ne sont pas ouverts tous les jours...).</b> <b>Survey&amp;Aménagement : Une offre faible à améliorer.</b></p>	<p><b>[Projet ?] Initiative privée</b></p>
<p>Développement du tourisme équestre (promenades balisées, haltes adaptées, gites d'accueil pour les cavaliers...). Menace : différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...). <b>Voir la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier).</b></p>	<p><b>CREATION DE PROMENADES EQUESTRES</b> <b>CREATION DE HALTES POUR CAVALIERS</b> <b>CREATION DE GITES D'ACCUEIL POUR LES CAVALIERS</b></p>
<p><b>Atout de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Ensemble de produits du terroir.</b> Mise en valeur des produits locaux ; Promotion des produits locaux lors des camps scouts ; organisation d'un marché du terroir 1 ou 2 fois par an,... Organisation d'un deuxième marché annuel (Pireuse + marché uniquement avec des produits de bouche) ou mensuel (comme à Viroinval). Faire la promotion de « La Grelinette ». Création d'un comptoir du pays pour la promotion des produits locaux au Carmel car une permanence y est assurée (<del>ou redynamiser celui de Soulme</del>), ouvert un jour par semaine. Comptoir qui serait géré par la Commune et des bénévoles. Veiller à une bonne promotion de ce point de vente. Attention à la concurrence. Mise en valeur des produits locaux ; Promotion des produits locaux lors des camps scouts. Construction d'une halle couverte pour l'organisation d'évènements, camps scouts, marché du terroir... <b>Localisation proposée : au Carmel</b></p>	<p><b>SOUTIEN ET PROMOTION DES ENTREPRISES ET COMMERCES LOCAUX</b></p> <p><b>CRÉATION D'UNE VITRINE DES PRODUITS LOCAUX AU CARMEL</b></p> <p><b>CONSTRUCTION D'UNE HALLE COUVERTE</b></p>

**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.

<p><b>Survey&amp;Amenagement : Le Carmel, une infrastructure offrant des services variés et de qualité à valoriser. Un véritable atout pour l'entité.</b></p> <p><b>Le Carmel doit être le bâtiment centralisateur de différentes activités.</b> Promotion du domaine du Carmel (salles, hébergement...) ; Valoriser et développer le domaine du Carmel à Matagne-la-Petite (locaux, développer les classes vertes d'Oxyjeunes...).</p> <p>Changer l'appellation du domaine du « Carmel » car il a une connotation trop religieuse ;</p> <p>Idées évoquées : CRÉATION D'UNE CRÈCHE COMMUNALE [ AU CARMEL éventuellement ], CRÉATION D'UNE ZONE DE BARBECUE AU CARMEL, CRÉATION D'UN LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL AU CARMEL, CREATION D'UNE MAISON DE VILLAGE AU CARMEL A MATAGNE-LA-PETITE, AMÉNAGEMENT DE LOCAUX POUR L'EFT CHARLEMAGNE AU CARMEL, CRÉATION D'UN CENTRE DE SÉMINAIRE POUR LES ENTREPRISES AU CARMEL, CRÉATION D'UNE VITRINE DES PRODUITS LOCAUX AU CARMEL</p> <p><b>Création d'une salle de sport au Carmel (annexée à un bâtiment existant) : une salle, buvette, vestiaire, hall d'accueil...</b></p>	<p>DEVELOPPEMENT DU CARMEL</p> <p><b>CRÉATION D'UNE SALLE DE SPORT AU CARMEL</b></p>
<p>Développer des infrastructures touristiques (gîtes, commerces, cafés...) afin que les touristes logent et se restaurent. Le tourisme vert à lui seul (promenades...) n'amène aucune retombée financière ;</p>	<p>[ Autre projet ? ]</p>
<p>Entretien du sentier entre Soulme et le hameau de la Champelle (le sentier qui relie la rue des Pachis à la rue des Falgeottes et qui permet ensuite d'emprunter le sentier de la vallée de l'Hermeton). Faire un ponton. Importance touristique de ce sentier.</p> <p><u>Il faudra vérifier qu'il s'agit bien d'un sentier communal.</u></p>	<p>ENTRETIEN DU SENTIER ENTRE SOULME ET LE HAMEAU DE LA CHAMPELLE</p>
<p>Réfection du chemin « Route de la Sablonnière » à Vodelée (l'un des tronçons de la rue Voye d'En-Haut à Vodelée qui est détérioré), un chemin utilisé par les promeneurs et les agriculteurs.</p> <p><u>Il faudra vérifier qu'il s'agit bien d'un sentier communal.</u></p>	<p>REFECTION DU CHEMIN « ROUTE DE LA SABLONNIÈRE » À VODELÉE</p>
<p>Entretien du sentier entre Soulme et Hastière (vallée de l'Hermeton), qui démarre route des Champelles (N977).</p> <p><u>Il faudra vérifier qu'il s'agit bien d'un sentier communal.</u></p>	<p>ENTRETIEN DU SENTIER ENTRE SOULME ET HASTIÈRE</p>
<p>Réhabiliter le sentier de promenade dit de « La Falize » à Soulme (qui relie le chemin de l'Hermeton à la rue des Granges, en passant dans le bois de la Falize et son captage) (tracé voir PV Info-Consult) ;</p> <p><u>Il faudra vérifier qu'il s'agit bien d'un sentier communal.</u></p>	<p>REFECTION DU SENTIER DE « LA FALIZE » À SOULME</p>
<p>Création d'un réseau de voies lentes pour relier les villages de Gochenée, Vodelée et Soulme au Ravel ;</p>	<p>CRÉATION D'UN RÉSEAU DE VOIES LENTES POUR RELIER LES VILLAGES DE GOCHENÉE, VODELÉE ET SOULME AU RAVEL</p>
<p>Sécurisation des traversées du Ravel sur les axes routiers, notamment rue du Crestia à Doische et sur la Nationale à Petit-Doische.</p>	<p>SÉCURISATION DES TRAVERSÉES DU RAVEL SUR LES AXES ROUTIERS</p>
<p>Aménagement d'une liaison entre le village de Gimnée et le Ravel (chemin entre le point d'arrêt et la rue des Tourneux pour améliorer l'accessibilité et la sécurité).</p>	<p>CRÉATION D'UNE LIAISON SECURISÉE ENTRE GIMNÉE ET LE RAVEL</p>
<p>Baliser la vallée de l'Hermeton pour les trails VTT ;</p> <p>Création d'un itinéraire cycliste néerlandophone qui relierait les villages de Surice, Soulme, Verve et Fagnolle =&gt; Projet en cours - Partenariat entre la Fédération du Tourisme de la Province de Namur et l'ABSL des Plus Beaux Villages de Wallonie ;</p> <p>Création de boucles de promenades cyclistes (réseau point nœuds) via la réouverture de certains sentiers, en collaboration avec Hierges et Foische (avec différentes difficultés, créer des petites boucles pour les familles...).</p> <p>Création de circuits vélos pour découvrir les jardins remarquables dans les 10 villages (avec Luc Noël et les Pouces Verts) ;</p> <p>Création d'un réseau Point Nœud sur la Commune, en lien avec les Communes limitrophes et le réseau « 1000 bornes ».</p> <p>Opportunité : création de liaisons entre les sentiers et le Ravel afin de créer des circuits de promenades et d'augmenter leur utilisation.</p> <p>Menace : différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...).</p> <p>Organiser une journée de balade vélo ou VTT entre les 2 vallées (Ravel, voie verte, Hermeton) avec un repas à midi. Opportunité : « 2016 :</p>	<p>DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS CYCLISTES</p>



**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

**En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.**

<p>année du vélo » en Région wallonne. Création de circuits de randonnées dans les bois pour les touristes (aménagement et balisages de sentiers forestiers) ; (Les habitants connaissent les bois et non pas besoin de sentiers pour aller s’y balader) ; Promotion de ces promenades via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier).</p>	
<p>Identifier les points d’intérêt sur la Commune et créer des boucles de promenades via la réouverture de certains sentiers. Création de boucles de promenades pédestres (réseau point nœuds) via la réouverture de certains sentiers, en collaboration avec Hierges et Foische (avec différentes difficultés, créer des petites boucles pour les familles...).</p> <p>Développer des promenades dans le village de Soulme (tourisme), vers Morville et vers Surice Créer un circuit de randonnée le long de l’Hermeton (attrait touristique) =&gt; <u>Existe déjà</u> ; Création de circuits de randonnées dans les bois pour les touristes (aménagement et balisages de sentiers forestiers) ; (Les habitants connaissent les bois et non pas besoin de sentiers pour aller s’y balader) ; Promotion de ces promenades via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier).</p> <p><b>Opportunité : création de liaisons entre les sentiers et le Ravel afin de créer des circuits de promenades et d’augmenter leur utilisation</b> <b>Menace : différencier les offres de sentiers pour éviter la confrontation des usagers (piétons, motos, cavaliers...).</b></p> <p>Remettre en valeur et entretenir les (anciens) sentiers. =&gt; Réouvrir certains (pas tous) vieux sentiers (qui ont été accaparés par les agriculteurs) afin de sécuriser les promeneurs en leur offrant des itinéraires hors des routes provinciales. =&gt; Réaliser un inventaire des sentiers utilitaires/touristiques et ensuite prioriser leur entretien (en fonction de critères) ;</p>	<p><b>DEVELOPPEMENT DE CIRCUITS DE PROMENADES PEDESTRES</b></p> <p><b>[ Autre projet ? Lesquels ? ]</b> <b>RÉALISATION D’UN INVENTAIRE DES SENTIERS COMMUNAUX À RÉHABILITER</b></p>
<p><b>Faiblesse de Survey&amp;Amenagement : Une carence en matière de promenades forestières.</b> <b>Opportunité de l’AFOM / Survey &amp; Amenagement : Le tourisme en forêt. Nouvelle filière touristique que la Région souhaite développer (CGT / Forêt du Pays de Chimay).</b></p> <p>Améliorer le balisage des sentiers pédestres (notamment des sentiers forestiers)/ Balisage officiel de certains sentiers (fléchage officiel du Commissariat Général au Tourisme-) =&gt; <u>L’Office du Tourisme a revu le balisage des sentiers. Il s’agit d’un fléchage « non officiel », car non reconnu par le CGT.</u></p> <p>Création d’une carte avec les chemins ouverts aux promeneurs (accès public / chemins privés) =&gt; <u>L’Office du Tourisme a réédité les dépliants de promenades, 1 dépliant par village (avec des explications sur les points remarquables). Ces dépliants sont vendus au prix coûtant (5 euros pour les 10 dépliants).</u></p> <p>Promotion des sentiers via sentiers.be, en participant annuellement à « rendez-vous sur les sentiers ». Promotion des promenades forestières via la « Forêt du Pays de Chimay » (massif forestier). Promouvoir les sentiers de Grandes Randonnées et le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.</p>	<p><b>PROMOTION DES SENTIERS</b></p>
<p><b>Faiblesses / Survey&amp;Amenagement : Une signalisation au niveau supra-communal peu efficace. Une signalisation directionnelle peu efficace. Pas d’entrée marquée du territoire et manque d’informations pour les visiteurs de passage.</b></p> <p>Développer la signalisation directionnelle et touristique afin de développer l’image de l’entité <b>et de capter les touristes de passage.</b> Installer des panneaux « Vallée de l’Hermeton » le long de la route Philippeville-Givet et sur la route Philippeville-Dinant afin de faire venir des touristes à Doische ;=&gt; <u>en cours via le CGT (subsidés) ;</u> Essayer de faire placer des panneaux directionnels (« vers Doische ») sur les communes voisines (<i>flécher la route vers la Commune</i>).</p> <p><b>Faiblesse de l’AFOM : Le manque de visibilité de la Commune. Elle n’est pas connue à l’extérieur, même par les habitants des Communes alentours.</b></p> <p>Développement de panneaux touristiques pour les touristes et randonneurs (<i>informations sur les points d’intérêts du village tel que l’architecture, l’environnement et les éléments du patrimoine, les commerçants et indépendants, les promenades...</i>) avec des renvois</p>	<p><b>DÉVELOPPEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE ET INSTALLATION DE PANNEAUX TOURISTIQUES</b></p>

entre les différents villages (*création d'un circuit entre les villages*) : panneaux indicateurs à placer le long du Ravel (*bornes km, carte, nom du village*) et à l'entrée de chaque village.

**Création de « Relais Information Service » (= grand panneau d'information).**

Développer une signalétique en wallon (français, anglais, néerlandais et wallon).

Utilisation de QRCode sur les panneaux touristiques, qui renvoi vers un site Internet avec les informations sur le village, son histoire...

Installation d'un panneau d'affichage numérique, le long du Ravel, pour annoncer les événements et activités touristiques.

**Faiblesse de l'AFOM/ Survey&Aménagement : Manque de signalisation de certaines attractions touristiques.**

**Faiblesse / Survey&Aménagement : Absence d'un élément ou d'une symbolique « fédérant » le territoire . Développement d'un marketing de ville ?? (avec logo, slogan etc).**

Rejoindre et se connecter avec les différents réseaux (motos, pêche, équestre...);

**Oportunité de l'AFOM / Survey & Amenagement : La Commune fait partie de la Maison du Tourisme de la Vallée des Eaux Vives, une structure plus grande.**

**A supprimer : Faiblesse de l'AFOM : Manque de retour de la Maison du Tourisme des Eaux Vives. Il faudrait développer des projets véritablement concrets. Manque de contact (voir absence) entre l'OduT et la MduT.** Rejoindre la Maison du Tourisme de la Haute-Meuse => Quid de la Maison du Tourisme de la Vallée des Eaux Vives / Que fait-elle pour la Commune ? => A supprimer / Les échanges entre l'Office du Tourisme et la Maison des Eaux Vives existent réellement (fiches pédestres, vélos, publicité de nos événements...).

Amélioration du référencement lié au chemin de Saint-Jacques de Compostelle à Doische (hébergements, gîtes d'étapes...);

Créer des événements fédérateurs, pour attirer des personnes extérieures à Doische (~~Florennes, Philippeville, Givet...~~) et ainsi développer le tourisme et l'Horeca => Le public cible est avant tout des touristes de Communes plus éloignées ; Ex : marché de produits locaux (comme à Nismes) ;

Organiser des événements ponctuels le long du Ravel afin de faire connaître la Commune aux touristes (installer une tonnelle avec un bar et y distribuer des dépliants, mise en valeur des clubs sportifs lors de roller parade par exemple, mise en valeur des associations...)

=> Quid des bénévoles ;

**Faiblesses de l'AFOM : Manque de bénévoles à l'OduT. Difficulté d'avoir de l'aide des habitants (surtout pour des activités dans le domaine touristique).**

Créer des interactions avec les Communes voisines (Viroinval, Philippeville, Couvin). Faire connaître/Informer les habitants sur les activités, festivités, services, Administration communale... existants dans la Commune (site Internet, « Doische Pratique »...), mais aussi dans toute la région.

Réfléchir à l'opportunité de rejoindre la « Forêt du Pays de Chimay » pour la promotion du massif forestier (*revoir la position, voir le coût par rapport aux bénéfices*).

Réaliser des plaquettes et brochures de présentation des villages ; => Existe déjà.

Lancer un appel pour créer un réseau de « Greeters » sur la Commune afin de développer l'offre d'accueil des touristes (habitants ambassadeurs qui font découvrir leur région en présentant son ambiance, ses coups de cœur, le point de vue des locaux ; offre complémentaire à celle des guides touristiques...) / En lien avec la Fédération Touristique de la Province de Namur ; => Ce projet ne fait pas l'unanimité ; Le réseau greeters fonctionne surtout dans les grandes villes ; pour proposer une offre différentes que les guides touristiques (qui eux font des recherches, historiques...)

Réalisation d'une enquête pour mieux appréhender les nuitées sur la Commune : auprès des propriétaires de gîtes, scouts, promeneurs de Saint Jacques de Compostelle... A quelles périodes ? Week-ends d'affluence ? ... afin de développer l'offre d'hébergement et de

#### ACTIONS DE PROMOTION TOURISTIQUE DE L'ENTITÉ



**Annexe au compte-rendu de la CLDR du 08/09/2015**

En rouge, les résultats du travail de la CLDR sur le document reprenant toutes les idées et projets issus de la consultation citoyenne.

<p>mettre en place des activités adaptées et des événements.  <i>Opportunité : solliciter les appels à projets pour développer le tourisme (en fonction de l'investissement local nécessaire ; pour la mise en valeur, animations, infrastructures...).</i>  <b>Faiblesses de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Une information peu « claire » trop dispersé. Aspect pédagogique peu développé.</b>  <b>Faire la publicité des lieux d'accueils (gîtes, camps scouts...).</b></p>	
<p>Aménager une antenne de l'Office du Tourisme à Gochenée (<i>fort fréquenté par les touristes</i>) dans l'ancienne Maison communale, à côté de la salle de Gochenée. Y déposer des dépliants, des informations touristiques, deux bancs et une table... <i>Il faudrait changer les châssis du bâtiment et raser le garage ; =&gt; pas de permanence de l'Office du Tourisme mais un lieu d'information touristique.</i></p>	<b>CRÉATION D'UN POINT TOURISTIQUE À GOCHENÉE</b>
<p><b>Création d'un point info Mobile pour l'information du grand public (tourisme...). Lors des manifestations locales. [ bus qui se déplace lors des manifestations locales, pour faire, notamment, la promotion touristique ].</b></p>	<b>CRÉATION D'UN POINT INFO MOBILE (bus qui se déplace lors des manifestations locales, pour faire, notamment, la promotion touristique)</b>
<p><b>Faiblesses de l'AFOM : Manque de visibilité de l'Office du Tourisme</b>  Améliorer la visibilité de l'Office du Tourisme : en installant un « auvent » et par un fléchage le long des routes principales (<i>le problème : les heures d'ouvertures font que parfois l'O du T est fermé...</i>) ;  Augmentation du financement de l'Office du Tourisme pour améliorer la promotion touristique de l'entité ;  <b>Faiblesses de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Un horaire d'ouverture limité à 4 demi-journée par semaine.</b>  <b>Faiblesses de l'AFOM : Insuffisance des heures d'ouverture de l'OduT par manque de personnel et de bénévoles permettant d'assurer les permanences.</b>  Engager une personne à temps-plein pour l'Office du Tourisme (<i>2 mi-temps afin de coordonner les congés et temps de travail</i>) afin de pouvoir augmenter les heures d'ouvertures de l'O du T ;  Instauration d'une taxe de séjour (1 euro par nuitée) pour développer l'Office du tourisme, éditer des brochures de promotion... ;  Faire connaître l'Office du Tourisme auprès des habitants, améliorer sa visibilité, faire connaître ses activités, redorer son image de marque ;  Créer un site Internet pour l'Office du Tourisme ou mettre les informations sur le site Internet communal (hébergements, monuments...); Utilisation du QRCode sur les panneaux touristiques.</p>	<b>DEVELOPPEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME</b>
<p>Rejoindre un Groupe d'Action Locale (GAL) ;  <b>Faiblesses de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Pas de Groupe d'Action Locale (GAL).</b></p>	<b>ADHÉSION À UN GROUPE D'ACTION LOCALE</b>
<p><b>Opportunité de l'AFOM / Survey &amp; Aménagement : Passé artisanal et industriel de l'entité méconnu (carrières de marbre, culture du houblon, anciens moulins à eaux, poudrières etc.)</b>  Mise en valeur des carrières de marbre (<i>passé artisanal et industriel de l'entité</i>) via un partenariat avec le Club de plongée de Vodelée afin de rendre le site accessible aux visiteurs / <u>Le Club ne serait pas intéressé</u></p>	<p><del>[Projet ?]</del> <b>Initiative privée</b></p> <p><del>[Projet ?]</del> <b>Initiative privée</b></p>
<p>Connecter les éléments « secondaires » afin de constituer un réseau cohérent et attractif pour les touristes (<i>étant donné l'absence d'une attraction touristique « majeure » susceptible d'attirer les foules sur le territoire</i>) ; Scénariser le territoire pour créer un maillage entre les lieux secondaires / à trouver. Dégager de nouvelles thématiques à mettre en valeur (via des promenades par exemple) : bâtiments, tourisme de mémoire, points de vue remarquables... ;  Réunir les points de vue et les sites remarquables par un parcours, une mise en valeur, une promenade, trouver quelque chose d'insolite pour faire visiter les sites (ex : une œuvre d'art sur chaque site <b>en collaboration avec les artistes régionaux</b>) et ouvrir certains sentiers.</p>	<p>[ Projet ? ] <b>CRÉATION DE PARCOURS THÉMATIQUES AFIN DE METTRE EN VALEUR LES ÉLÉMENTS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE</b></p>